

Pétition

Massif des Vosges, crêtes et vallées : nuisances sonores sur nos routes : ÇA SUFFIT !

Notre cadre de vie attaqué!

Nous vivons dans le massif des Vosges depuis des années, pour certains depuis leur enfance, et nous avons pu apprécier le cadre de vie, proche de la nature et des bienfaits qu'il nous offrait. Durant ces 2 mois de confinement forcé, nous avons goûté plus que jamais le retour au silence, l'absence de pollution à tous les niveaux, sonore, visuel, atmosphérique, nous avons pu nous ressourcer dans cette **nature bienveillante et bienfaitante**.

Hélas, les premiers jours du retour à une vie pas encore totalement libérée, ont fait revenir une nuisance qui s'accroît d'année en année et contre laquelle si peu, voire rien, n'a été mis en place pour la limiter : **la pollution sonore**.

Des études récentes désignent précisément le bruit comme une des origines du stress chez les humains, les animaux ainsi que les végétaux.

Cette pollution insupportable est liée au non-respect des réglementations par les voitures et surtout par les motos, qui transforment nos routes en circuit de défoulement, alliant vitesse, hurlements de moteurs et pétarades des échappements libres. La charte du Parc Régional prévoit que l'État s'engage à faire respecter les limitations de vitesse et de bruits sur le territoire du parc !!!

A la nuisance sonore pour les riverains des routes empruntées par ces conducteurs, s'ajoutent l'insécurité due aux vitesses excessives et les risques d'accidents qui ne peuvent qu'en découler. Sans parler des conséquences sur la santé ainsi qu'il est précisé dans un rapport de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Qu'on nous respecte !

Nous ne dénonçons à quiconque le droit de circuler et de profiter des paysages et de la nature, mais que cela se pratique dans le respect des règles établies, routières ainsi que celles relatives aux bruits automobiles et **dans le respect des populations riveraines des routes empruntées**.

Si nous avons fait le choix volontaire, pour nous et nos enfants, d'une vie paisible dans un cadre agréable proche de la nature, ce n'est certainement pas pour y subir les pollutions des villes et voir notre environnement se dégrader inexorablement. A la pollution sonore et à l'insécurité liée à la vitesse s'ajoute ne l'oublions pas, une pollution atmosphérique qui stagne dans les vallées.

C'est pourquoi, plusieurs associations et de très nombreux habitants, riverains, usagers de la nature, citoyens des cinq départements du massif se sont regroupés avec SOS Massif des Vosges au sein d'un collectif et ont décidé d'interpeller les autorités, et d'agir.

[Un texte manifeste publié ici](#) expose plus en détails la problématique et quelques unes des solutions qui pourraient contribuer à régler ce problème, notamment le classement symbolique de la route des crêtes en « route touristique » et la limitation de la vitesse à 40 Km/h (vitesse paysagère), sur la totalité de son parcours et des tronçons adjacents ainsi que la réduction à 60 Km/h sur l'ensemble des routes du Massif. Vous pouvez en signant cette pétition manifester votre désir de faire partie du collectif. Il suffit de cocher la case ci dessous.

Merci de faire circuler cette pétition autour de vous.

SOS Massif des Vosges

Collectif des citoyens et des associations pour la
quiétude et la sécurité dans le massif des Vosges

Pétition

Massif des Vosges, crêtes et vallées : nuisances sonores sur nos routes : ÇA SUFFIT !

Nom, Prénom	Adresse électronique ou postale	Ville	Signature
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		
	@		

Signatures centralisées par SOS Massif des Vosges. Envoyer copie à SOS Massif des Vosges **21, rue Erbersch - 68380 Mittlach** ou par mail à : contact@sos-massifdesvosges.fr